



**Acepp
Formation**

Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels

LIVRET D'ACCUEIL DU STAGIAIRE

Bienvenue en formation dans le réseau ACEPP !

Un réseau national de crèches et d'initiatives parentales pour
l'accueil de jeunes enfants et de leurs familles

COCAGNE ACEPP 31

Villa des Rosiers
125 Av Jean RIEUX
31500 TOULOUSE
Tél. : 05.61.75.62.03

formations@cocagne31.org

www.cocagne31.org

Siret : 498 027 853 000 23

« Déclaration d'activité enregistrée sous le
numéro 73 31 05915 31 auprès du préfet
de région de Midi-Pyrénées »

Association des
Collectifs

Enfants

Parents

Professionnels

Formation ACEPP Occitanie 2018

Une **co** construction des fédérations
ACEPP de la région et la force d'un
réseau



Une fédération : COCAGNE ACEPP 31

Coopérer

Crèches,
Multi-accueils

Innover

Coéducation

Relais assistants maternels

Accueillir

Collaboration

S'impliquer

Lieux d'accueil
enfants parents

Diversité

COCAGNE ACEPP 31 s'engage pour :

- **La reconnaissance du parent** comme premier éducateur de l'enfant
- **La qualité de l'accueil** et l'éveil de l'enfant
- **La coopération parents professionnel-le-s** en lien avec les partenaires pour le développement des initiatives collectives parentales citoyennes ancrées dans le territoire
- **L'ouverture à tous** et le respect de la diversité des pratiques parentales

Nos activités :

- **Accompagner la démarche participative** dans les projets petite enfance et parentalité
- **Créer, gérer et pérenniser un réseau d'initiatives** et de service petite enfance et parentalité
- **Animer un réseau** de lieux d'accueil et d'initiatives parentales
- **Former des bénévoles associatifs et des professionnel-le-s**
- **Mettre à disposition de l'information et de la documentation** auprès d'un public de parents et professionnel-le-s de la petite enfance.

Un organisme de formation

Nos objectifs :

- **Concevoir des dispositifs de formation adaptés** aux besoins des professionnel-le-s et bénévoles
- **Transmettre savoirs, méthodes et outils** en lien avec la pratique professionnelle des stagiaires
- **Permettre l'ouverture, la recherche** personnelle et professionnelle
- **Créer des liens entre structures et entre individus** d'une même structure
- **Échanger des pratiques et des réflexions** entre professionnel-le-s et entre parents
- **Favoriser une démarche individuelle** en respectant l'expression de chacun, la participation au groupe, et l'interrogation de chacun sur ses pratiques
- **Construire une pensée collectivement** et amorcer un changement de regard
- **Prendre du recul sur ses pratiques** quotidiennes et son contexte.

Enfants

Professionnel-le-s

Se former

Parental

Entreprendre
et gérer

Bénévoles

Respect

Partager

Échanger

Notre charte déontologique

Le Réseau ACEPP Formation s'engage à :

- **Envisager l'acte de formation comme un temps d'apprentissage, de réflexion permettant les découvertes, la création, l'inventivité** où chacun puisse penser, échanger, se rencontrer... et non dans une logique d'uniformisation des pratiques.
- **Défendre une approche plurielle de la formation**, non-dogmatique, afin d'éclairer et de nourrir la diversité de tous.
- **Favoriser la place des bénévoles** associatifs et des parents dans nos formations
- **Respecter les participants** dans leurs convictions et ne pas promouvoir un lieu d'accueil ou une pratique spécifique comme modèle unique.
- **Adopter une attitude d'ouverture vis-à-vis des pratiques**, des évolutions sociales et des connaissances actuelles liées à l'accueil des jeunes enfants.
- **Annoncer et appliquer la règle de confidentialité** durant le temps de formation. Les exemples et expériences amenés par l'intervenant ou les stagiaires devront toujours rester anonymes.
- Mettre à votre disposition **un référent pédagogique** pouvant construire un programme adapté à vos attentes et **un référent administratif** pour le suivi de votre dossier de prise en charge.
 - Mettre en place **des groupes adaptés au contenu de la formation**.
 - Prendre en compte **les appréciations** rendues par les stagiaires lors des évaluations.

Règlement intérieur des stagiaires Acepp Formation

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L.63.52-3, R 6352-1 à R 6352-8 du Code du Travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par COCAGNE ACEPP 31. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes.

A - Conditions générales

Le présent règlement s'applique à tous les stagiaires. Chaque stagiaire est censé accepter les termes du présent contrat lorsqu'il suit une formation dispensée par COCAGNE ACEPP 31.

B - Hygiène et sécurité

Les participants à une action de formation organisée par COCAGNE ACEPP 31 sont tenus de se conformer aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans les locaux où se déroule la formation.

C - Tenue et comportement

Les stagiaires sont invités à se présenter à l'organisme en tenue décente et à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente.

D - Protection des personnes et des biens

Elle est assurée par des installations et équipements de sécurité dans le respect de la réglementation. (Confère affichage des consignes de sécurité dans les salles où les formations sont dispensées).

E - Consignes générales d'incendie

Toute personne témoin d'un début d'incendie doit immédiatement :

1/ Appeler les secours en composant le (0)18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable.

2/ Suivre les Consignes générales d'évacuation du lieu de formation.

F - Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement des biens personnels des stagiaires

COCAGNE ACEPP 31 décline toute responsabilité en cas de vol ou détérioration des objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux (salle de formation, locaux administratifs, parking,...).

G - Présence - Absence et retard

Les horaires de formation sont fixés par l'Organisme de formation et portés à la connaissance des stagiaires sur le programme de formation et la convention. Ils sont tenus de respecter ces horaires : en cas d'absence ou de retard, les stagiaires doivent avertir l'Organisme de formation.

Par ailleurs, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de formation sauf circonstances exceptionnelles.

Les stagiaires sont tenus de remplir et signer la feuille d'émargement, l'attestation de présence et en fin de stage à participer au bilan de formation.

H - Règles disciplinaires

En cas de problème grave, COCAGNE ACEPP 31 peut prononcer l'une des sanctions suivantes à l'égard des stagiaires : rappel à l'ordre, avertissement écrit, exclusion temporaire, exclusion définitive. Cette décision ne sera prise qu'après avoir informé préalablement l'intéressé des griefs retenus contre lui et avoir entendu ses explications. En cas d'incident ou de litige durant la formation, tout stagiaire peut, après en avoir informé le formateur, demander à être reçu par le responsable de COCAGNE ACEPP 31.

J - Force majeure

En cas de force majeure (événement imprévisible et extérieur), COCAGNE ACEPP 31 sera libéré de toute obligation envers le stagiaire.

Un exemplaire du présent règlement est remis à chaque stagiaire.

Notre équipe

L'équipe COCAGNE ACEPP 31 Formation

Pour toutes vos demandes, l'équipe COCAGNE ACEPP 31 formation est à votre disposition pour répondre à vos besoins et construire ensemble l'offre de formation adaptée et concrète au plus près de vos attentes :

Interlocuteur référent organisme de formation

• Marie-Agnès MORERE

Fonction : responsable administratif et financier

Tel : 05-61-72-62-03

Mail : formations@cocagne31.org

Interlocuteur référent administratif de l'organisme de formation

• Stéphanie PAUWELS

Fonction : assistante administrative

Tel : 05-61-72-62-03

Mail : formations@cocagne31.org

Nos formateurs Cocagne Acepp 31

• Valérie VIVET- EJE – Formatrice ACEPP

Petite enfance/ Handicap / Parentalité / Gouvernance / projets

• Marie-Agnès MORERE – Responsable Administratif et Financier – Formatrice ACEPP

Gestion administrative et financière / Vie associative / Management

• Zakia CHOUJAA – Ingénieure en formation - Formatrice ACEPP

Management / Vie associative

Les formateurs de notre réseau

• Fabrice CESARI - Directeur de crèche – Formateur Acepp

Eveil et pédagogie

• Michèle CLAUSIER – Formatrice Acepp

Parentalité et diversité

Nos intervenants extérieurs

• Elisa LAPORTE - psychologue

Eveil et pédagogie

• Nathalie TORROGLASA - Consultante

Approche bienveillante - parentalité

• Françoise FREARD – psychomotricienne

Eveil - santé

• Hélène PARRA - Directrice EAJE

Management

• Sophie COLOMBIES – formatrice RH

Management des équipes et des personnes

• Céline ROSSI - psychologue clinicienne

Alimentation, Eveil et pédagogie

• Estelle BARRAU - Diététicienne-nutritionniste

Alimentation

• Dr Catherine COUSERGUE – Médecin
Présidente du GISH

Santé - Handicap

• Nathalie FAJOU - psychologue clinicienne

Parentalité

• Ghyslaine BELMONTE – Consultante ETC

Parentalité

• Maryse PERRIN - Consultante ETC

Parentalité

• Jeanne ROBIN - Praticienne d'éducation créatrice dans la démarche d'Arno Stern

Activités artistiques

• Alice PECHARMAN - EJE, diplômée des Beaux-Arts

Activités artistiques

• Christine MAILLART ABOUKHAÏT - Consultante en lactation, infirmière

Allaitement

• La Croix Rouge

Santé - Sécurité

• ACF sud

Santé - Sécurité

Notre offre de formation... et plus

Nos actions de formation se déclinent sous différentes formes

- **Formations collectives** présentées dans notre catalogue de formation disponible sur notre site internet. Ces formations regroupent un ou plusieurs salariés de structures différentes

- **Formations en intra ou sur site** : Destinées à une équipe d'une même structure, nous construisons un programme sur mesure en fonction de vos besoins.

En complément de nos offres de formation, COCAGNE ACEPP 31 propose également :

- Des temps d'analyses de pratiques inter-établissements ou intra-établissements.
- L'intervention sur des thématiques lors de soirées débats ou de conférences, l'animation de café de parents.
- Un accompagnement individualisé sur des besoins spécifiques.



Retrouvez les offres de formation :

www.acepp.asso.fr/Etre-accompagne-e-et-se-former

Demandez notre catalogue par mail ou téléphone :

formations@cocagne31.org / 05-61-72-62-03

Les chartes ACEPP, le portail ACEPP, les publications... pour faire réseau



♦ Le portail www.acepp.asso.fr et les sites

♦ Les ouvrages...



♦ Les chartes

♦ La Gazette de l'Acepp



Le réseau ACEPP Formation... en quelques chiffres

● 17	● 4 800	● 62 432	● 230
organismes de formation	stagiaires	heures stagiaires	formateurs salariés ou intervenants extérieurs

(Source compilation des BPF du réseau Acepp en 2015)



Les organismes de formation du réseau ACEPP

	NATIONAL		Acepp nationale
EN RÉGION	AUVERGNE-RHÔNE-ALPES		Acepp Auvergne
			Acepp ADeHL
			Acepp 38/73
			Acepp Rhône
			Acepp 74
	BRETAGNE		Acepp 29
	CENTRE-VAL DE LOIRE		Arppe en Berry Acepp 18
			Achil Acepp
	HAUTS-DE-FRANCE		Colline Acepp
	ILE DE FRANCE		Acepp Région Ile-de-France
	OCCITANIE		Cocagne Acepp 31
	NOUVELLE-AQUITAINE		Acepp 17
			Acepp 33/47
	PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR		Alpe Acepp 04
			Alpe Acepp 05
			Acepp 83

**POUR CONNAITRE L'OFFRE DE FORMATION
DU RÉSEAU ACEPP, RENDEZ-VOUS :**

www.acepp.asso.fr/Etre-accompagne-e-et-se-former

Informations pratiques
